

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL
42700 FIRMINY

Monsieur Marc PETIT
Maire et Conseiller Général
Place du Breuil CS 10040

42702 FIRMINY Cedex

Firminy le 18 octobre 2014

Monsieur le Maire et Conseiller Général,

Suite à notre réunion du 7 octobre en Mairie, nous nous permettons de revenir sur quelques points, à savoir :

Plateau traversant intersection Perrières/Bd Fayol

Nous avons porté à votre connaissance le courrier que nous avons adressé au Conseil Général Loire en date du 13 octobre 2014 :

« Nous ne comprenons pas que Conseil Général se refuse à faire un effort significatif quant au financement du plateau traversant au carrefour des Perrières, alors qu'aucun centime n'a été mis pour sécuriser ce tronçon de route départementale. A se souvenir que vous êtes entièrement responsable de l'annulation de la DUP et que le crédit destiné à la construction du giratoire du Bas de la Côte, a été réaffecté ailleurs.»

Depuis nous les avons questionné sur la participation forfaitaire qu'ils proposent et que vous avez refusée par un vote négatif, voici leur réponse :

« Tout d'abord, il convient de rappeler que tous les aménagements de sécurité en agglomération sont de la seule compétence du maire, au titre de ses pouvoirs de police. Il est responsable de la sécurité en agglomération et doit prendre toutes les dispositions et, le cas échéant, réaliser tous les travaux qu'il estime nécessaires, sous réserve, bien évidemment, du respect des codes et règlements en vigueur. À l'exception des communes rurales, il n'est prévu aucune aide départementale pour ce type de travaux. C'est pourquoi, dans le cas présent, le Conseil général a proposé de participer à hauteur du montant correspondant aux stricts travaux lui incombant, à savoir le renouvellement de la couche de roulement, sur la longueur de route concernée par l'aménagement, soit, pour 35m, 7.500€ HT. Ceci a été acté par un courrier du Président du Conseil général de mars 2014, qui n'a reçu aucune observation du maire. »

Nous nous battons pour que la réalisation de ce plateau se fasse, le cas contraire est absolument inenvisageable, inutile de revenir sur l'utilité de ce dernier, vous en connaissez bien les raisons.

Nous ne savons pas si le CG 42 apportera une réponse positive à notre demande de participation exceptionnelle, dans le cas contraire nous ne pourrions que nous adresser à vous afin de prendre en charge la partie qui incombera à la commune.

Sécurisation des trottoirs Bd Fayol

Nous vous rappelons que nous vous avons demandé de relancer le CG 42 suite à votre lettre du 24 mars 2014 restée sans réponse, nous attendons aussi que Monsieur Jean Jacques DESCHAMPS nous communique le chiffrage des travaux.

Aménagement et sécurisation de l'accès au Centre Commercial

Là aussi, comme demandé, nous demandons à prendre connaissance de l'étude qui a été faite.

Par ailleurs vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur le Maire et Conseiller Général, qu'un nouvel accident fort heureusement sans dommage corporel, s'est produit ce mardi 14 octobre vers minuit (nous avons été alertés par des riverains), une équipe de la Mairie a été diligentée très tôt dans la matinée pour enlever la barrière accidentée (voir photos page 3 fournies par ces riverains).

Les accidents se font à répétition constante actuellement sur ce boulevard, dont un a été signalé cet été par Monsieur le Député Dino CINIÉRI au CG 42 et qui a demandé d'activer la réunion qui devrait se tenir avec tous les acteurs du dossier.

Nous frémissons à l'idée qu'un accident mortel puisse arriver, et notre impuissance à faire comprendre de ne pas attendre qu'il soit trop tard.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à nos demandes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire et Conseiller Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Marie COLARD



Co-Présidente

Courrier à m'adresser : 20 rue des Aubépines 42700 FIRMINY

assodefense_fayol@yahoo.fr

Les membres du bureau :

Monsieur Paul BERTRAND Co Président (absent)-Marie Paule BROUSSARD-Daniel CARTIER-Fernand CHAPIGNAC-René DUFAUT-Gérard DUPUY- Monique FAURE-Patricia RIBBES-Elisabeth TYR- Robert VALLA-Louis VOLTINI-

Nb : Ce courrier et la réponse que vous voudrez bien apporter, seront consultables sur notre site :

<http://www.firminyfoyoldeviation>.

